

Déclaration Et Position

CHSCT DPSP



CHSCT de la DPSP du 3 novembre 2016 la CFDT a demandé :

La formation des encadrants en Santé Sécurité au Travail :

Pour la **CFDT** la santé et la sécurité au travail sont des axes majeurs qui doivent permettre des conditions de travail optimales pour tous les agents. Pour la **CFDT** la formation des encadrants en santé et sécurité est essentielle, chefs de circonscriptions et leurs adjoints.

La visite des locaux par les membres du CHSCT avant et après l'aménagement ainsi que l'anticipation ou visibilité sur les locaux (on vient d'apprendre que la circonscription centre emménagerait éventuellement avec la circonscription 8/9/10)

La réorganisation de la DPP en DPSP a été menée trop vite sans anticipation. La DPSP existe maintenant et nous n'avons toujours pas de visibilité sur les locaux, pour certaines circonscriptions c'est le jeu des chaises musicales.

L'Accompagnement des équipes dans les circonscriptions ou unités où le renouvellement est important

Pour la **CFDT** l'accompagnement des équipes doit être une priorité pour la direction surtout dans les circonscriptions où il y a un renouvellement important.

La nomination immédiate d'un Ergonome au BPRP

La **CFDT** a obtenu un poste de catégorie A ergonome pendant les COSUI réorganisation DPSP et nous ne voyons pas ce profil au BPRP.

- **Un Registre SST présent et connu par le personnel dans toutes les circonscriptions ou unités**

- **Un relais de prévention nommé dans toutes les circonscriptions ou unités avec une réduction de 10% de temps de travail pour accomplir leur mission**

Aujourd'hui nous ne connaissons pas le nombre de relais de prévention ni l'endroit où il se situe.

L'inscription sur les fiches métiers et la notification au document unique des nouvelles missions de l'UASA (bus de transfert ou autres)

Afin que le retour sur le lieu de travail des inspecteurs soit pris en charge après l'accompagnement de migrants vers les centres d'accueil de banlieue

Le reclassement des maladies contagieuses (type Gale...) en maladie professionnelle

Pour que les agents contaminés durant leur service puissent se soigner sans perdre d'argent

La **CFDT** propose de faire un questionnaire à tous les agents pour mesurer leur satisfaction dans cette nouvelle direction avant la réforme statutaire donc fin du premier semestre 2017.

La qualité de cette réorganisation déterminera l'attractivité de la DPSP pour les futurs collègues issus de la préfecture de police